



Lettre ouverte au gouvernement et aux élu.e.s de la République

La transition écologique et sociale ne se fera pas sans les innovations et les coopérations issues de la société civile. Les Tiers-Lieux sont un modèle d'avenir pour ancrer ces changements de paradigmes dans nos territoires.

Les Tiers-Lieux sont des lieux et des communautés d'innovations environnementales, d'entreprenariats sociaux, culturels et coopératifs, et de cohésion territoriale. Ils constituent des réponses d'hyper-proximité aux besoins des territoires, de leurs habitants et habitantes en développant le faire ensemble, l'hybridation des activités, et la coopération de toutes les parties prenantes d'une filière ou d'un territoire.

La transition écologique s'incarne au quotidien dans les Tiers-Lieux et le recensement 2023 de France Tiers-Lieux en témoigne :

◆ 44% des Tiers-lieux sont engagés dans la relocalisation de la production, (makerspace, ateliers partagés, fablab, espaces test agricoles, filière textile...) et apportent des réponses en matière de formation, d'insertion et d'autonomie des territoires.

◆ 55% des Tiers-lieux ont des espaces de travail partagés et de coworking, qui participent à réduire les déplacements, y compris en zone rurale où sont implantés 30% des Tiers-Lieux, et à développer l'économie de la coopération et de la fonctionnalité. 27% sont des Tiers-Lieux culturels créant des liens pérennes sur les territoires.

◆ 46% des Tiers-Lieux portent des projets dans le réemploi et l'économie circulaire, avec par exemple des matériauthèques ou ressourceries et rendent concrets les démarches de sobriété et de frugalité mises en avant dans les scénarios de l'ADEME.

Grâce au soutien de l'État, 300 fabriques de territoires et 100 manufactures de proximité ont pu éclore et ont permis d'incarner une politique publique attendue, celle de la considération de l'engagement citoyen comme moteur des transitions et celle de la relocalisation de la production et des savoir-faire en hyper-proximité.

Les résultats de l'action des Tiers-Lieux sont connus et évalués. Ce sont, par exemple, des écosystèmes locaux autour du réemploi de matériaux qui se sont constitués et font écho aux démarches de responsabilité territoriale des entreprises. Ce sont aussi des savoir-faire et des communs qui se transmettent par le biais de la fabrication distribuée, couplée à de la formation et du compagnonnage, et qui permettent à des porteurs de projets de s'installer. Ce sont des territoires qui ont trouvé un nouveau souffle par la réhabilitation de friches industrielles, rendues possibles par la mobilisation des porteurs de projets de Tiers-Lieux, et qui sont des réponses aux problématiques d'artificialisation du sol ou de reconversion des zones d'activités. Ce sont des villages qui ont mutualisé de façon inédite des services publics, des commerces et services de proximité dans des lieux souvent laissés à l'abandon.

Mais aujourd'hui les 25.000 salariés, 380.000 adhérents et les 50.000 structures hébergées dans les tiers-lieux français sont confrontés à un épuisement particulièrement fort des équipes et des projets. L'absence de garantie sur la pérennité du soutien de l'État dans son action et ses engagements constituent une source d'inquiétude et d'incertitude importante alors même que la dynamique ne cesse de prendre de l'ampleur, passant de 1800 tiers-lieux en 2018 à 3500 cette année. Nous serons 5000 en 2026 et générerons 2Mds de Chiffre d'affaires.

Il y a 4 ans, les crédits d'Etat ont accompagné et amplifié une dynamique portée par des citoyens, des acteurs économiques et des territoires. Cette mobilisation de l'Etat est un succès en termes de déploiement territorial et d'égalité des chances, c'est aussi un succès dans la construction des politiques publiques avec les acteurs concernés, et cela en seulement 3 ans. Ralentir de façon drastique serait un gâchis d'argent public.

C'est pourquoi nous sollicitons le maintien des engagements pris précédemment à hauteur de 150 millions d'euros sur 3 ans, pour assurer la continuité des programmes Fabriques de Territoires, -45 millions-, Manufactures de proximité, -50 millions-, Deffinov -50 millions- tout en y intégrant plus fortement des dispositifs en faveur des communs, de l'expérimentation, de la documentation et de l'évaluation. Il est également indispensable de garantir à hauteur de 5 millions sur 3 ans, la continuité des fonctions d'animation, de coopération, de formation, et de dialogue inter-sectoriel que portent les réseaux régionaux et l'Association Nationale des Tiers-Lieux : c'est ce qui permet d'assurer la diffusion et la massification des productions et actions issues des Tiers-Lieux au service du développement économique, de la cohésion sociale et de la transition écologique sur nos territoires.

Une nouvelle phase de soutien doit être engagée maintenant et le mouvement des tiers-lieux demande à l'État la même attention et la même stabilité dans l'amorçage des projets que celui apporté à d'autres pans de l'économie, comme on peut le voir avec le financement d'un fonds d'investissement de 400 millions d'euros pour les start-up Deeptech.

L'État veut soutenir les projets innovants, et les Tiers-Lieux sont dans une démarche constante d'innovations de procédés, de fabrication, d'organisation, qui permettent l'appropriation citoyenne, la formation tout au long de la vie et l'agilité face aux crises et aux incertitudes, des éléments clés pour accompagner les transitions écologiques, sociales et numériques qui nous attendent.

C'est pourquoi, à l'heure où le gouvernement projette sa planification écologique, il doit intégrer le mouvement des tiers-lieux et la société civile qui s'engagent sur ces sujets dans ses plans – France 2030, Industrie Verte...- pour que nous poursuivions et accélérions notre action. 400 000 personnes ont suivi une formation dans un Tiers-Lieu, 47% des Tiers-Lieux ont des partenariats avec des structures de l'insertion et des dispositifs comme Territoire Zéro Chômeur de longue durée, 34% de nos lieux sont en territoire rural, 28% dans les villes moyennes, en métropole et dans les territoires d'outre-mer. Cette réalité de la diversité et des rencontres des publics, des activités, des thématiques, et de l'hyper-proximité couplée à la mise en réseau régionale et nationale, font des Tiers-Lieux des acteurs de premier plan dans tous les territoires pour la mise en actions immédiates des transitions écologiques et sociales.

L'Association Nationale des Tiers-Lieux, représentée par :

Les citoyens et structures de son conseil d'administration: Mains d'oeuvres, les Imaginations Fertiles, Oasis21, le Grain de la Vallée, les Ateliers Jean Moulin, Le RFF labs, les réseaux régionaux Sud Tiers-Lieux, Bretagne Tiers-Lieux, la Compagnie des Tiers-Lieux, la Coopérative des Tiers-Lieux, A+ c'est mieux, le réseau national des Recycleries et Ressourceries, Familles Rurales, Sinny et Ooko, Les Petites Cantines, WOJO, Make ICI, Habitat et Humanisme, la MedNum